

## **Pour des engagements précis de nos futurs candidats aux prochaines élections cantonales sur les sujets environnementaux**

(merci d'entourer votre réponse et d'apporter si vous le souhaitez vos commentaires)

- 1- **Pesticides** : tout le monde connaît à présent les conséquences désastreuses à court et à long terme pour nos ressources et pour notre santé de l'usage des pesticides : des actions sont possibles et déjà menées par d'autres régions ou départements pour promouvoir auprès des communes et du grand public des méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides.

**Vous engagez-vous à proposer l'objectif « zéro pesticide » sur le département du Jura ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**Nous pensons aussi qu'il faut faire une sensibilisation auprès des jardiniers amateurs.**

- 2 – **OGM** : Les inconnues qui demeurent sur les dangers potentiels de l'utilisation des OGM a conduit notre pays à en interdire pour le moment leur utilisation en plein champ. Néanmoins des lobbies s'activent pour les faire autoriser : certaines régions ou départements ont adopté une attitude ferme sur la question.

**Vous engagez-vous à dire non aux cultures OGM en plein champ et à limiter leur usage dans l'alimentation des animaux d'élevage sur le département du Jura ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**La recherche sur les OGM doit aussi être limitée.**

**La limitation de leurs usages dans l'alimentation animale passe par le développement de la polyculture élevage et l'autonomie des paysans.**

**Ce que nous proposons.**

- 3 – **Agriculture Bio** : l'agriculture conventionnelle a montré ses limites et de nombreux agriculteurs sont en très grande difficulté : un autre modèle agricole est possible qui passe notamment par le développement de l'agriculture biologique dont le grenelle de l'environnement a fixé l'objectif d'atteindre les 6% des terres cultivées : qu'a fait notre département dans ce domaine ?

**Vous engagez-vous à promouvoir l'agriculture bio dans le Jura et faire en sorte qu'elle continue à se développer sur le département par exemple en attribuant des aides financières à des agriculteurs en difficulté pour qu'ils se reconvertissent dans la culture biologique ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**La création de l'organisme foncier public que nous proposons est parfaitement dans cet objectif.**

**Ce développement de l'agriculteur bio local doit absolument ce faire en lien avec la création d'un réseau de distribution de proximité.**

**Ce qui passe par la mise en place d'AMAP et de réseaux de circuits courts de distribution.**

**De plus la monnaie locale que nous proposons pourra servir à créer une demande économique vers des produits bio locaux, notamment en favorisant l'accès à cette monnaie aux réseaux de proximités.**

- 4 – **Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles** : cette taxe instituée par l'Etat pour financer la gestion de ces espaces est ridiculement faible et insuffisante pour répondre aux besoins.

**Vous engagez-vous à vous mobiliser pour que cette taxe passe de 0.1 à 0.5 %, permettant ainsi d'améliorer la politique départementale de gestion de ces espaces ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**L'organisme foncier public que nous souhaitons créer pourra aussi servir à acquérir des terrains pour les mettre en gestion et les préserver dans le cadre des ENS.**

**5 – Action en faveur de l'environnement (3 questions) :**

Des actions concrètes doivent être engagées :

- en faveur de l'éducation à l'environnement tout public dans le Jura

**Vous engagez-vous à soutenir davantage les actions d'éducation à l'environnement ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**Les CPIE sont à ce titre des organismes à valoriser.**

- Contre la pollution lumineuse, par exemple, en lien avec la charte du SIDEK « Eclairons juste le Jura », l'engagement peut être pris de diminuer cette pollution sur notre territoire.

**Vous engagez-vous à diminuer la pollution lumineuse sur le Jura ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**Nous proposons une extinction des éclairages entre 22 h et 6 h du matin notamment les enseignes lumineuses et les commerces, nous souhaitons aussi une suppression des panneaux publicitaires éclairés, ainsi qu'une réduction de l'éclairage public.**

- Pour traiter le problème des déchets, par exemple, promouvoir la réduction des déchets à la source et favoriser le compostage.

**Vous engagez-vous à promouvoir la réduction des déchets à la source et le compostage ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**Nous proposons de favoriser le compostage par l'accompagnement vers du compostage individuel là où c'est possible et par la mise en place d'une filière spécifique.**

**La mise en place d'une ressourcerie permettra une valorisation des déchets encore réutilisables ( réparables ) pour arriver à ne recycler que l'essentiel et aboutir à réduire au strict minimum les déchets ultimes.**

**6 – Qualité de l'eau** - Pour défendre la qualité de l'eau, par exemple, en mettant en œuvre toute action qui favorisera et améliorera la qualité de l'eau notamment par la préservation des zones humides et l'amélioration de l'assainissement.

**Vous engagez-vous à protéger les zones humides du Jura et mettre en œuvre toute action pour améliorer la qualité de nos rivières ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**La qualité des rivières passe par la mise aux normes des stations d'épurations**

**7 – Zone Humide – Parc National :** Devant l'opposition qu'a suscité ce projet du fait d'un manque d'explication et de transparence, l'Etat a renoncé à choisir l'un des 3 sites retenus et procède à présent à un appel à candidature : ce parc serait une formidable opportunité pour le département et lui ferait bénéficier d'importantes aides financières qui permettrait à la zone concernée de redéployer son économie : pour que ce projet puisse être accepté par la population, il faut des explications et de la pédagogie et non pas les attaques simplistes que l'on a vu se développer.

**Vous engagez-vous à informer et faire informer de manière objective le public et souhaitez-vous que le Jura (Basse Vallée du Doubs et Bresse) soit candidat ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**Le Parc national zone humide doit être mis en place, cependant il est nécessaire que cela se fasse dans une démarche plus démocratique et participative.**

**8 – Branche Sud LGV :** Le projet de branche sud de la LGV représente un gaspillage de l'argent public et un grand danger pour l'environnement notamment par la disparition des terres agricoles et d'espaces naturels auquel il va conduire. Son inadéquation économique pour l'intérêt général et départemental est avérée.

**Vous engagez-vous à dire non à ce projet d'infrastructure et trouver des solutions alternatives ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**Le développement du train pendulaire comme alternative est pour nous essentiel.**

**Nous sommes aussi opposés à l'aéroport de Dole et pour une réaffectation de ces budgets vers des projets socialement et écologiquement soutenables..**

**9 – Lynx :** le statut de protection du lynx en France est menacé par une demande de la fédération de chasse du Jura qui voit cette espèce comme un concurrent pour l'activité de loisir de ses adhérents, alors même que c'est cette pratique qui est la raison historique de sa disparition.

**Vous engagez-vous à tout faire pour conserver le statut de protection du lynx ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**Le lynx doit être maintenu comme espèce protégée, ce qui n'empêche pas la possibilité de sa régulation locale notamment au travers de capture et de relâcher.**

**10 – Liberté des associations :** la protection de la nature et de l'environnement nécessite que soit soutenu le rôle de contre-pouvoir des associations se battant pour l'intérêt général : une enquête parlementaire récente a d'ailleurs fait ressortir l'importance de l'indépendance des associations vis-à-vis des financements privés.

**Vous engagez-vous à donner des moyens aux associations pour qu'elles puissent exercer les missions et ne pas chercher à limiter leur liberté de parole ?**

**Oui**

**Commentaire :**

**Autres remarques :**